



Association "Les Amis D'Ici"

1, le château

88220 XERTIGNY

lesamisdici88@gmail.com

A l'attention des producteurs, entreprises, associations et particuliers utilisateurs de notre cuisine-laboratoire.

TARIFS LOCATION CUISINE LABORATOIRE

| Désignation | Unité | Prix unitaire HT | Total TTC |
|--|-------|------------------|-----------|
| Coût journalier pour utilisation du laboratoire cuisine 96 m ² , équipé. Pour une première utilisation, correspond à l'adhésion annuelle à l'association, le coût de location étant offert pour la première journée d'utilisation, cette adhésion est valable du premier janvier au 31 décembre, à renouveler chaque année dans les mêmes conditions. | Unité | | 50,00 € |
| Coût journalier pour utilisation du laboratoire cuisine 96 m ² , équipé. Pour les cinq premières utilisations y compris la première | Unité | 44,00 € | 52,80 € |
| Coût journalier pour utilisation du laboratoire cuisine 96 m ² , équipé. De la sixième à la dixième utilisation sur une durée de 1 an | Unité | 37,00 € | 44,40 € |
| Coût journalier pour utilisation du laboratoire cuisine 96 m ² , équipé. A partir de la onzième utilisation sur une durée de 1 an et pour les entreprises installées sur le site dès la première utilisation. | Unité | 31,50 € | 37,80 € |

Ce prix comprend :

- * L'accès à la cuisine laboratoire de 96 m² installée au niveau 3.
- * Avec l'intégralité des équipements s'y trouvant à votre disposition.
- * L'abonnement au service

Conditions de location :

- * Consommation électrique et eau chaude en supplément (relevé compteurs).
- * Produits d'entretien et de nettoyage fournis par l'association.
- * Fournir à la première location une attestation d'assurance de moins de 6 mois, à renouveler tous les 6 mois.
- * Fournir à la première location et à renouveler tous les 6 mois ou dès que nécessaire un chèque de caution de 500 € concernant la casse et/ou la perte éventuelle de petit matériel, et couvrant les défauts éventuels de nettoyage.
- * Gestion des réservations au trimestre, à la règle du premier demandeur servi. Tout engagement de réservation bloque le local et ouvre lieu à facturation.

Contrats de location :

- * Pour toute location régulière par trimestre, il est signé un contrat donnant accès aux tarifs ci-dessus.

Facturation et paiement :

- * Facturation et paiement à la fin de chaque journée ou de chaque fin de groupe de journées, après relevé des différents compteurs et de l'état des lieux.
Horaires : 7H30 - 18H00. Si amplitude horaire plus grande (après accord de l'association) supplément facturé au prorata temporis.

Matériel :

- * Matériel à disposition suivant liste affichée dans la cuisine.

CONDITIONS :

Validité :

Prix valable pour 2016/2017

Paiement: Chèque au départ des lieux sur présentation de facture